



Nouveau commissariat 5 - Brabant

Le Collège de Police de la Zone Bruxelles Nord, regroupant les communes de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse-ten-Noode, a le plaisir d'annoncer l'inauguration du nouveau commissariat 5 - Brabant, situé rue de Brabant 82, Saint-Josse-ten-Noode.

La construction du nouveau commissariat est le fruit d'un partenariat public-privé, qui comprend l'aménagement du commissariat et la construction de 7 appartements. Le prix de ce nouveau bâtiment s'élève à 9.300.000 euros et a été construit par les Entreprises Jacques Delens en collaboration avec le bureau d'architecture A.D.E. Marc Stryckman & Partners.

Ce nouveau commissariat présente plusieurs particularités, tant au niveau architectural qu'au niveau de l'aménagement intérieur, en termes de convivialité, de technologie et de conditions de travail.

L'aménagement intérieur

A ce titre, le commissariat est divisé en trois zones distinctes : une zone accessible au public et au personnel, une zone réservée uniquement au personnel et une zone réservée aux personnes privées de leur liberté. Le commissariat dispose d'un complexe cellulaire avec la possibilité d'enregistrement vidéo des auditions en son sein, des locaux spécifiques pour l'audition des plaignants et un local d'accueil des familles et de mineurs d'âge. L'accueil du commissariat est construit avec une protection afin de sécuriser les fonctionnaires de police. Des vestiaires adaptés au matériel de police ont également été spécialement conçus.

De plus, à l'instar des autres commissariats de la police de Bruxelles Nord, il est ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Tous les services de police sont présents dans le bâtiment, à savoir l'accueil (5 personnes), l'intervention (40 personnes), la recherche locale et l'EPO local (7 personnes), les quatre teams de quartier (16 personnes), le service circulation (4 personnes) et le service loi sociale et environnement (4 personnes), le secrétariat (5 personnes), le service famille et jeunesse (3 personnes). Au total, le commissariat compte 93 membres du personnel.

Cette organisation décentralisée des services de police sur la zone permet une bonne connaissance du territoire, des quartiers et de la population par toutes les fonctionnalités de police. De plus, elle permet une meilleure collaboration entre ces fonctionnalités qui sont régulièrement amenées à partager leurs informations. Finalement, cette décentralisation et cette territorialisation permettent d'offrir une police de proximité plus accrue aux riverains, aux navetteurs et toute autre personne présente dans les quartiers.



Zone de police Bruxelles Nord – Politiezone Brussel-Noord
TEL 02 249 22 28
E-MAIL ZPZ.BruNo.Press@police.belgium.eu

La localisation

Situé à côté de la Gare du Nord, à l'angle de la rue de Brabant, rue des plantes et de la rue de la Prairie, le bâtiment s'étend sur une superficie de 3.815 m².

Le bâtiment se trouve donc au cœur du quartier Nord, ce qui était la volonté de la police et des 3 communes. En effet, le choix a été fait d'une localisation bien visible avec une entrée à l'angle de la rue de Brabant, fort fréquentée, et de la rue de la Prairie. Le commissariat est réellement intégré dans le quartier de par cette localisation et grâce à la construction d'appartements au-dessus.

La police locale de Bruxelles Nord attache une grande importance à la police de proximité, si bien que cette implantation centrale sur un axe de passage important représente une plus-value pour la visibilité et l'accessibilité de ce commissariat. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a également été prévue. Le commissariat contribue à la sécurisation du quartier.

Volonté architecturale

Le terrain utilisé arbitrait une partie de l'Hôtel Chao Chow Palace (rez-de-chaussée), deux maisons, un entrepôt et un terrain vague. La construction du bâtiment a été élaborée en tenant compte des différents formats existants autour, face au site et en intérieur d'îlot. Ainsi, les architectes en charge du projet avaient l'ambition de créer une gradation de volumes afin de relier les bâtiments mitoyens tout en considérant les constructions plus basses présentes autour du site.

En effet, il existe une différence de niveau de 2 mètres entre la rue de Brabant (côté bas) et la Rue des Plantes (côté haut). « *Le bâtiment vient combler une dent creuse au sein de la commune de Saint-Josse-ten-Noode. Il renferme l'îlot et améliore ainsi la physionomie du quartier* », précise l'architecte de l'immeuble, Marc Stryckman du bureau ADE Marc Stryckman & Partners.

Les sept logements sont répartis sur les niveaux R+5 et R+6, et orientés vers les Rues de la Prairie ou des Plantes.

Le nouveau commissariat 5 occupe les étages allant du rez-de-chaussée au R+4. Son dernier niveau, abritant les vestiaires, est conçu comme une zone tampon entre l'activité du commissariat (certains locaux fonctionnant 24h/24) et le calme des logements. Les bureaux du commissariat sont principalement implantés sur les façades rue de la Prairie et rue des Plantes afin d'apporter un maximum de lumière naturelle aux pièces et les rendre plus agréables. Le parking et les locaux techniques de la police se situent au sous-sol.



En conclusion ? 1 bâtiment, 2 fonctions, 3 accès !

Ce nouvel immeuble accueille deux fonctions bien distinctes : d'un côté le commissariat, d'un autre côté la partie habitation divisée en 7 appartements.

Sécurité oblige, ces deux affectations fonctionnent séparément au sein du même bâtiment via des accès indépendants l'un de l'autre (ascenseur et escalier) et des étages particulièrement bien différenciés.

Les accès au bâtiment sont articulés en fonction des trois rues situées autour du site. Chacune d'entre elles permet ainsi un accès différent au bâtiment. Ce qui implique que les visiteurs de chacun de ces lieux ne peuvent jamais se croiser :

- Commissariat de Police : entrée publique via la rue de Brabant
- Commissariat de Police : entrée du personnel policier via la rue des Plantes
- Logements : entrée prévue pour les habitants via la rue de la Prairie.